

EFFECTUER UNE DSN ÉVÉNEMENTIELLE



1 jour (à titre indicatif)

GESTION DES ARRÊTS, REPRISES DE TRAVAIL ET FINS DE CONTRATS DANS LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

L'obligation de déclaration sociale nominative (DSN) est un dispositif de simplification majeur en matière de déclarations sociales en France. Elle vise à remplacer l'ensemble des déclarations sociales périodiques des entreprises et à transmettre, de manière dématérialisée, l'ensemble des données nécessaires à la gestion de la protection sociale des salariés. Dans le cadre de cette évolution, il est essentiel pour les entreprises de maîtriser la réalisation d'une DSN événementielle. Cette formation d'une journée, proposée en exclusivité intra, vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour compléter, configurer et soumettre une DSN événementielle en conformité avec la réglementation en vigueur

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

QU'EST CE QUE LE SIGNALEMENT D'ÉVÉNEMENT EN DSN ?

- › Délai
- › Le signalement d'événement par rapport à la DSN mensuelle
- › Tableaux de bord, bilans d'anomalies

LE SIGNALEMENT D'ÉVÉNEMENT ARRÊT DE TRAVAIL

- › Les blocs impactés
- › Les salaires de référence récupérés par les organismes :
 - le salaire brut
 - le salaire rétabli
 - les primes et indemnités
- › Cas particuliers : arrêts et reprise de travail, gérer un arrêt maladie avec prolongation...
- › Comment corriger les erreurs de saisies ?
- › Gérer la subrogation
- › Déclaration du temps partiel thérapeutique

Cas pratique : calculer le salaire rétabli pour le calcul des IJSS

LE SIGNALEMENT D'ÉVÉNEMENT FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL UNIQUE

- › Les blocs impactés
- › Les salaires de référence récupérés par les organismes :
 - le salaire brut
 - le salaire soumis à contribution d'assurance chômage
 - les primes et indemnités
 - l'activité : heures travaillées ou non
- › Quand et comment gérer les cas particuliers ?
- › Fins de CDD et prolongations - apprentis - mutation dans un autre établissement français
- › Absences non rémunérées
- › Corrections de rémunération sur des salariés sortis

Exemple d'application : identifier les outils de contrôles et les procédures de mise en œuvre pour les déclarations

OBJECTIFS

Compléter efficacement les signalements d'événements en DSN.
Anticiper les impacts du signalement d'événements sur les services de paie.
Anticiper les anomalies.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Des outils pour contrôler la fiabilité des données transmises dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN)
Un contenu actualisé à chaque session en fonction de l'évolution des dispositions réglementaires et législatives

PROFIL DES PARTICIPANTS

Gestionnaires de paie, responsables des services paie/comptabilité, collaborateurs RH/personnel, comptables uniques, responsables administratifs, correspondants informatiques et responsables SIRH
Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la DSN

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YEVE
Formacode : 13306 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.